

Compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2015

Présents : MM. TULARS Bernard, MANSENCAL Christian (1^{er} Adjoint), MONNIER Philippe (2^{ème} Adjoint), DAUDET Bernard, BENTEJAC Francis, RIOLLOT Yves, ROUCHET Alain, DANFLOUS Jean Louis, Mmes DE FREITAS Patricia, CHANCELLE Marie Ange, FERRAND Françoise.

Date de la Convocation : 10 décembre 2015

Secrétaire de séance : TULARS Bernard

La séance est ouverte à 18h.

I – COMMISSIONS COMMUNALES : BILAN 2015 & PREVISIONS 2016.

Commission FORÊT :

- Au cours de cette année il y a eu :
 - o - 3 coupes de bois :
 - 1 de 480 m³ le long de la RD 932^E8 suite à la maladie provoquée par l'incendie de mars 2012
 - 1 de 227 m³ près du pont de l'autoroute à cause de l'échange de cette parcelle « terrain nu » avec un terrain destiné à l'implantation de l'Ecopole.
 - Et l'éclaircissage d'une parcelle située derrière l'Entreprise Espuny.
 - le dessouchage des coupes de Peys et de la route départementale.
 - o – le dépressage de la grande parcelle (12 ha) derrière le lotissement du Tennis
- Pour 2016 il est prévu de dépresser le semis de 2013 (3,5 ha)
- De plus MM. Mansencal & Riollot détermineront les éventuelles coupes à réaliser.

Commission BÂTIMENTS

- Les travaux effectués en 2015 :
 - o – Au Presbytère : Réfection de la toiture du hangar et des garages, ainsi que la réparation et peinture des menuiseries extérieures des logements
 - o – Implantation d'un columbarium dans le cimetière.
- Pour 2016 il est prévu de revoir les peintures intérieures du logement du Presbytère qui va se libérer ainsi que l'isolation du plancher de la chambre à l'étage.
- Réfection de la partie de toiture de l'église qui n'a pas été réalisée cette année.
- Voir pour l'Agence Postale & les Bains-Douches.

Commission VOIRIE

- Les réalisations 2015 :
 - o - la continuité de l'éclairage public depuis la mairie jusqu'au carrefour
 - o – la modernisation de l'éclairage public du lotissement du Tennis et sur la RD 124
 - o – la modification du carrefour au centre du village,
 - o – la remise en état d'une partie de la route de Sansin.
- Pour 2016 il est prévu de continuer la remise en état de la route de Sansin sur 500m ainsi que le curage des fossés longeant plusieurs routes communautaires, ces travaux seront dépendants des budgets alloués par la CDC.

Commission MATÉRIEL

En 2015 un godet hydraulique a été acheté pour remplacer la bennette détériorée et plusieurs réparations ont été exécutées sur le tracteur.

Pour 2016 il sera nécessaire de remplacer le tracteur-tondeuse.

Commission AFFAIRES SOCIALES - LOYERS

RAS en 2015. Françoise Ferrand quittant son logement, il faudra trouver de nouveaux locataires après l'état des lieux et réparations éventuelles.

Commission COMMUNICATION

Bilan très positif de cette commission en 2015 par la création du journal municipal et la mise à niveau du site Internet.

Il faudra continuer en 2016 !

Commission CULTURE ANIMATION

La fête du village en juillet a été, malgré son organisation précipitée, très réussie.

Anticipons l'organisation pour 2016 !

II – DELIBERATIONS

1) Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

La loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) prévoit la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI). Ces projets de schémas sont présentés pour avis aux conseils municipaux qui doivent se prononcer dans un délai de 2 mois à compter de leur notification, c'est-à-dire avant le 19 décembre 2015. Aucun avis exprimé à cette date vaut acceptation du projet.

Deux de ces schémas concernent Escaudes :

- La fusion des syndicats des eaux et assainissement de Lerm
- La suppression du syndicat des ambulances de Captieux.

1. Syndicat des eaux et Assainissement de Lerm :

Le SDCI prévoit une fusion avec celui de Grignols. Les Conseils Municipaux ne pourront délibérer qu'après la délibération du syndicat qui se réunit jeudi 17 décembre. Personne ne voit d'objection à ne pas pouvoir délibérer car :

- * la fusion formera un groupe de 16 communes, au lieu de 6 à Lerm & 10 à Grignols, ce qui apportera plus de poids dans les négociations avec la Lyonnaise des Eaux,
- * en 2020 la compétence Eau & Assainissement reviendra à la CDC,
- * la non-délibération vaut acquiescement.

2. Syndicat des Ambulances de Captieux.

Pour ce syndicat le SDCI prévoit sa dissolution en arguant du fait que cette compétence ne peut être ni communale ni intercommunale et, donc, cette activité devra être versée dans le domaine privé.

Le syndicat s'est réuni lundi 7 décembre et a délibéré en faveur du maintien de ce service de proximité et d'aide à la population tout en sachant que la décision préfectorale paraît inéluctable. L'état des lieux du syndicat fait ressortir que le personnel est démotivé car il a déjà subi cette même pression en 2011 ; et le service avait été sauvé in extrémis. Aujourd'hui chacun des employés cherche une reconversion – soit en changeant de service, soit en changeant de métier – mais veut rester dans la fonction publique. Le syndicat aidera les reconversions.

En cas de suppression du Syndicat 2 cas de figure se présentent :

1- Le personnel est toujours en activité dans le syndicat au 31/12/2016 :

- * il sera à disposition du Centre de Gestion qui le gèrera et le paiera mais les salaires seront repris sur les communes adhérentes au syndicat,

2- Le personnel part en cours d'année :

- * des contrats en CDD seront proposés à l'embauche d'ambulanciers pour assurer les transports.

En cas, improbable, du maintien du syndicat il y aura des embauches d'ambulanciers, mais pour quel avenir ?

M. le Maire propose au Conseil Municipal de suivre la décision du Syndicat c'est-à-dire voter le maintien du service.

Après discussion 5 voix sont pour la demande de maintien du syndicat et 6 voix sont pour la non-délibération qui équivaut à l'acceptation de la suppression.

2) Décision modificative N° 3.

La dépense prévue pour les frais de gestion du SDEEG concernant la mise en place de l'éclairage public est inférieure de 75,06 € à celle réclamée, il est donc demandé au Conseil Municipal d'approuver cette modification.

Décision approuvée à l'unanimité.

3) Vente du photocopieur.

L'actuel photocopieur n'étant plus sous contrat de maintenance et, de plus, ne pouvant plus faire l'objet d'un tel contrat, M. le Maire a décidé, d'après les délégations qui lui ont été conférées, de le changer non par un achat mais par le biais d'une location. Cette location, sur 5 ans soit 20 trimestres, coûtera 200 € par trimestre, contrat d'entretien compris et reviendra moins cher qu'un achat proprement dit (pour mémoire l'actuel photocopieur avait coûté 5600 € en 2010).

Par contre il faut vendre cette machine, après renseignement auprès de professionnels sa valeur n'excéderait guère 500 €. Pour l'heure, il semblerait que 2 collectivités seraient intéressées (la CDC et l'école de Giscos).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à vendre le photocopieur.

III – DISTRIBUTION DES CADEAUX DE NOËL.

Les cadeaux aux enfants et personnes de plus de 70 ans seront distribués le samedi 19 matin.

F. Bentejac distribuera sur une partie du sud de la commune

F. Ferrand & A. Rouchet feront les lotissements du tennis et du communal,

P. De Freitas & P. Monnier s'occuperont de toute la partie nord

J.L. Danflous & B. Tulars distribueront le bourg, le haras, et une partie sud.

IV – SABITOUT.

Présentation de la maquette du journal qui sortira début janvier. Satisfaction générale.

V- VŒUX 2016.

La présentation des vœux se fera le dimanche 10 janvier à 16h00 au Foyer Rural. L'S-Caudais assurera le buffet (galette + boissons).

VI – DIVERS.

Philippe Monnier indique, après vérification de la Commission Bâtiments, que les travaux réalisés par l'entreprise Bordes sur les toitures des garages et hangar du Presbytère sont conformes aux attentes.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est programmée le 25 janvier à 18h30.

Fin de la séance à 19h40.

TULARS Bernard		MONNIER Philippe	
MANSENCAL Christian		DAUDET Bernard	
DANFLOUS Jean Louis		ROUCHET Alain	
DE FREITAS Patricia		CHANCELLE Marie Ange	

BENTEJAC Francis		FERRAND Françoise	
RIOLLOT Yves			